

CONTINUITÉ BIOLOGIQUE

LES AMÉNAGEMENTS POUR LE FRANCHISSEMENT PISCICOLE



DEUX JOURNÉES TECHNIQUES D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

- le 2 juillet 2015 à Jarrie (la ROMANCHE - 38)
- le 9 juillet 2015 à Saint-Vincent de Boisset (le RHINS - 42)

Contexte

La migration des poissons constitue une phase essentielle et indispensable de leur vie. Or, la continuité amont / aval peut être entravée par les obstacles transversaux comme les seuils et les barrages. Pour faire face à cette problématique, la loi Grenelle 2 a réaffirmé la nécessité d'assurer la remise en état des milieux nécessaires aux continuités écologiques avec pour objectif le retour au bon état des milieux aquatiques.

Lorsque les gestionnaires de milieux aquatiques ne peuvent pas, pour des raisons techniques ou politiques, supprimer les obstacles à la continuité (arasement des seuils et des barrages), elles sont alors amenées à mettre en œuvre des opérations de franchissement piscicole (passes à poissons ou rivières de contournement).

Le choix du type d'ouvrage, son dimensionnement en fonction des espèces ciblées, la phase travaux, l'entretien et le suivi de son efficacité sont autant de questionnements pour les gestionnaires de milieux aquatiques.

Objectifs

En réponse à la demande de ses adhérents, l'ARRA organise deux journées d'information et d'échanges dédiées aux aspects techniques des projets d'ouvrages de franchissement piscicole : passe à poissons et rivière de contournement.

Elles auront pour objectifs de :

- faire le point sur la réglementation et sur les outils à disposition des gestionnaires,
- fournir des éléments de diagnostic en vue du choix de la solution la plus adaptée pour l'ouvrage en fonction des enjeux,
- apporter des retours d'expérience sur les phases de dimensionnement,
- présenter différentes méthodes de suivi de l'efficacité de l'ouvrage.

Des visites de terrain permettront d'approfondir les retours d'expérience présentés le matin.

Publics :

Techniciens et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales, exploitants de barrages et seuils, bureaux d'études, conservatoires d'espaces naturels, ...

Avec la participation de :



PROGRAMME DE LA JOURNÉE N°1

LE 2 JUILLET 2015 SUR LA ROMANCHE (38)

09h00 Accueil des participants

09h30 **Quelle réglementation pour les seuils et barrages ?**

Présentation de la réglementation en vigueur et de la doctrine de l'État vis-à-vis des ouvrages transversaux, des outils de connaissance (ROE et ICE) et de suivi du fonctionnement des ouvrages de franchissement. La démarche projet, basée sur des exemples concrets instruits par la Police de l'Eau.

Pascal ROCHE – ONEMA (69)

10h20 **De l'avant-projet à la phase travaux : comment choisir la solution la plus adaptée et assurer la bonne réalisation de l'ouvrage ?**

Retour d'expérience sur la réalisation de trois reconnections piscicoles réalisées par le SYMBHI sur l'Isère et la Romanche : choix de conception, dimensionnement de l'ouvrage, points clés du cahier des charges, points de contrôle en phase travaux et les suivis de fonctionnalité associés.

Morgane BUISSON – SPL Isère Aménagement

11h10 **La création d'une passe à poissons multi-espèces : des travaux au suivi du bon fonctionnement de l'ouvrage**

Le barrage du Saut du Moine : retour d'expérience sur les différentes phases d'un chantier de création d'une passe à poissons multi-espèces, du lancement du chantier à la mise en eau et présentation des protocoles de suivi passif et actif mis en œuvre sur l'ouvrage : objectifs, protocole, méthode et outils mis en place.

Laura GUITTENY & Philippe BESSY – EDF – Unité de Production Alpes

12h00 Déjeuner

14h00 **Visites de terrain : passes à poissons et effacement de seuil**

Visites de trois ouvrages :

-  ouvrage de franchissement piscicole sur le barrage du Saut du Moine (*sous réserve*),
-  la passe à poissons à bassins successifs de la Touche,
-  le seuil de Tardy suite à effacement et confortements qui en ont résulté.

Laura GUITTENY & Philippe BESSY – EDF – Unité de Production Alpes

Mathieu GRENIER – SYMBHI (38)

16h00 Fin de journée

PROGRAMME DE LA JOURNÉE N°2

LE 9 JUILLET 2015 SUR LE RHINS (42)

09h00 Accueil des participants

09h30 **Quelle réglementation pour les seuils et barrages ?**

Présentation de la réglementation en vigueur et de la doctrine de l'État vis-à-vis des ouvrages transversaux, des outils de connaissance (ROE et ICE) et de suivi du fonctionnement des ouvrages de franchissement. La démarche projet, basée sur des exemples concrets instruits par la Police de l'Eau.

Hervé DEMANGE – ONEMA (69)

10h20 **L'avant-projet : comment choisir la solution la plus adaptée ?**

Le cas du seuil du Pont des Allées : retour d'expérience sur le diagnostic de franchissabilité d'un ouvrage transversal, sur les raisons qui ont amené au choix d'une solution adaptée aux enjeux, sur le dimensionnement de l'ouvrage de franchissement et sur l'élaboration d'un cahier des charges.

Marion GUIBERT – SYRRTA (69 et 42) & Pierre GRANDIDIER – HTV

11h00 **La phase travaux : comment assurer la bonne réalisation de l'ouvrage ?**

Le cas du seuil du Pont des Allées : retour d'expérience sur les différentes phases du chantier de création d'une passe à poissons, du lancement du chantier à la mise en eau.

Jean-Charles DREVET – SYRRTA (69 et 42) & Fabien CARLET – VDI

11h30 **Le suivi et l'entretien : comment évaluer le bon fonctionnement de l'ouvrage ?**

Retour d'expérience sur le protocole de suivi mis en œuvre sur la rivière de contournement du barrage EDF de Jons en amont de Lyon : objectifs, protocole, méthode et outils mis en place. Exemples d'autres méthodes et outils utilisés (outil génétique).

Jean-Pierre FAURE – Fédération de Pêche du Rhône (69)

12h00 Déjeuner

14h00 **Visites de terrain : passe à poissons et effacement de seuils**

Visites de trois ouvrages :

-  seuil du Pont des Allées : entretien réalisé et envisagé, suivi et évaluation prévus, ...
-  seuil du moulin Sabatin effacé en raison de l'absence d'usage,
-  ouvrage transversal faisant l'objet d'un projet d'effacement.

Marion GUIBERT & Jean-Charles DREVET – SYRRTA (69 et 42)

16h00 Fin de journée

PLAN D'ACCÈS DE LA JOURNÉE N°1

LE 2 JUILLET 2015 SUR LA ROMANCHE (38)

SALLE MALRAUX

1 montée des Clares
38560 JARRIE

PRÉPARER VOTRE ITINÉRAIRE :

<https://goo.gl/maps/z8O3V>



ACCÈS (À 15 MN DE GRENOBLE) :

- Par l'A480, dépasser Grenoble et continuer en direction de Sisteron / Aix en Provence. Prendre la sortie n°8 – « Gap / Briançon / Vizille ». Suivre la N85 (Route Napoléon) sur 6 km environ. Prendre la sortie « Champ sur Drac / Jarrie / St-Georges de C. ». Au rond-point, prendre à gauche, direction « Les Chaberts / Haute Jarrie ». Traverser la zone industrielle puis continuer sur la droite dans la même direction jusqu'à la salle.
- Parking devant la salle.

PLAN D'ACCÈS DE LA JOURNÉE N°2

LE 9 JUILLET 2015 SUR LE RHINS (42)

SALLE DES FÊTES

Place de la Mairie, Au Bourg
42120 SAINT-VINCENT DE BOISSET

PRÉPARER VOTRE ITINÉRAIRE :

<https://goo.gl/maps/TkHfg>



ACCÈS (À 10 MN DE ROANNE) :

- Depuis Lyon (1h10), par l'A89, dépasser Tarare et continuer en direction de Clermont Ferrand. Prendre la sortie n°33 – « Roanne / Feurs / Balbigny ». Rejoindre la N82 puis la N7 en direction de Roanne. Prendre la sortie n°68 – « Le Coteau / St Vincent de Boisset ».
- Parking derrière la Mairie.

LE 2 JUILLET 2015 &
À JARRIE (38)

LE 9 JUILLET 2015
À ST-VINCENT DE BOISSET (42)

Bulletin d'inscription à retourner avant le lundi 29 juin 2015

à l'Association Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble
ou par fax : 09 55 07 64 75 - ou par mél : arra@riviererhonealpes.org

JE PARTICIPE À : la journée du **jeudi 2 JUILLET 2015** la journée du **jeudi 9 JUILLET 2015**

MES COORDONNÉES

Nom : Prénom :
Fonction :
Organisme :
Adresse professionnelle:
Code postal : Ville :
Tél. : Fax :
Mél :
Souhaitez-vous une attestation de présence : oui non

COORDONNÉES DE FACTURATION (si différentes)

Organisme :
Service :
A l'attention de :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Fax :
Mél :

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles peuvent en outre être utilisées à des fins d'information concernant les activités de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant »

TARIFS D'INSCRIPTION PAR JOURNÉE :

Au titre des frais d'organisation : café d'accueil, déjeuner et recueil des interventions / TVA non applicable, article 293B du CGI

	Adhérent	Non adhérent
Sans activité professionnelle	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 40 €
En activité professionnelle	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 100€

ANNULATION : toute inscription qui n'aura pas été annulée **3 jours avant la date** de la rencontre devra être réglée. En cas d'empêchement, une personne inscrite peut être remplacée par une autre au sein de la même structure et devra être notifiée avant la date de la journée.

ADHÉSION 2015 :

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur WWW.RIVIERERHONEALPES.ORG.

Personne sans activité professionnelle 15 €
Personne en activité professionnelle 40 €
Personne morale 1 à 4 salariés 300 €
Personne morale 5 à 9 salariés 400 €
Personne morale > 10 salariés 500 €

Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de règlement à l'ordre de **Rivière Rhône Alpes** ou d'un bon de commande administratif à : **Rivière Rhône Alpes - 7 rue Alphonse Terray - 38000 Grenoble**
Une facture acquittée et une attestation de présence vous seront envoyées suite à la journée

Domiciliation	Établissement	Guichet	N° de compte	Clé RIP
Crédit Coopératif	42559	00016	41020031597	49
IBAN : FR76 4255 9000 1641 0200 3159 749			BIC : CCOPFRPPXXX	

L'ARRA est une association loi 1901, non assujettie à la TVA, enregistrée sous le n° W381001810 en Préfecture de l'Isère
Code NAF : 9499Z > Numéro SIRET : 440 502 797 00044

QUESTIONNAIRE :

Afin de répondre au mieux à vos attentes, merci de nous indiquer ci-dessous quels sont les questions et les points que vous souhaitez voir traités :

.....